Image not found or type unknown

Droit des assurances: secteur porteur

Par **ifrit77360**, le **29/09/2013** à **16:28**

Bonjour,

j'entame cette année un master 2 en droit des assurances et en vue de la recherche de mon stage je me posait plusieurs questions.
D'abord j'aurais aimé savoir si le secteur du droit des assurances est porteur.
Ensuite j'aurais aimé connaitre les branches qui recrute le plus (assurances construction, prévoyance, assurance-vie, assurance maladie, réassurance,..). Le secteur de la protection social et de la prévoyance m'intéresse et l'on m'a dit que c'était un secteur porteur, est-ce vrai ?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés